



Immunoglobulines antirabiques (RIg) et vaccins antirabiques Guide rapide sur leur administration

La prophylaxie postexposition (PPE) contre la rage chez des sujets non vaccinés englobe l'administration d'un vaccin antirabique et l'administration d'une immunoglobuline antirabique humaine (RIg). ***Veillez lire toutes les pages de ce document.***

REMARQUE IMPORTANTE

Immunoglobuline antirabique (RIg)

- **Ne JAMAIS** administrer le vaccin dans la même région du corps que la RIg.
- **Ne JAMAIS** utiliser la même seringue pour la RIg et le vaccin contre la rage.

Vaccin antirabique

- **Ne JAMAIS** administrer le vaccin dans la région fessière.
- **Ne JAMAIS** administrer le vaccin antirabique dans la même région du corps que la RIg.
- **Ne JAMAIS** utiliser la même seringue pour le vaccin contre la rage et la RIg.

Posologie

Immunoglobuline antirabique (RIg)

La dose de RIg recommandée est de 20 UI/kg de poids corporel chez les sujets de tous les groupes d'âge, y compris les enfants. Les RIg HyperRAB® S/D administrées aux personnes sont fournies en fioles de 1ml (300 UI/ml). Les produits Imogam et KamRAB sont fournis en fioles de 2 ml (150 UI/ml).

Vérifiez le poids du sujet. Calculez la dose de RIg à administrer en ml comme suit :

Pour les flacons de 1 ml contenant la RIg de 300 UI/ml :

$20 \text{ UI/kg} \times (\text{poids du client en kg}) \div 300 \text{ UI/ml} = \text{dose en ml}$ (dose en ml \div 1 ml/flacon = nombre de flacons à commander)

Exemple : Pour un adulte de 70 kg, 4,67 ml de RIg seront nécessaires.

Pour les flacons de 2 ml contenant la RIg de 150 UI/ml :

$20 \text{ UI/kg} \times (\text{poids du client en kg}) \div 150 \text{ UI/ml} = \text{dose en ml}$ (dose en ml \div 2 ml/flacon = nombre de flacons à commander)

Exemple : Pour un adulte de 70 kg, 9,33 ml seront nécessaires.

Assurez-vous d'administrer toute la dose calculée *sans la dépasser*. S'il reste une quantité de RIg dans l'un des flacons, jetez-la.

RAPPEL : Dans la mesure du possible, gardez un membre exempt de RIg, dans lequel le vaccin antirabique sera administré.

Vaccin antirabique

Les doses de vaccin antirabique doivent être administrées de la manière indiquée au tableau 1 de la page 2.

Chaque flacon contient 1 ml de vaccin, à administrer **en entier** aux jours prévus dans le calendrier de vaccination. Il est important de vider le flacon; il ne doit **PAS** rester de vaccin dans le flacon après l'administration de la dose.

Application

Immunoglobuline antirabique (RIg)

La RIg doit être administrée dans la ou les plaies, de préférence le jour même (jour 0) de l'exposition, afin d'infiltrer immédiatement des anticorps protecteurs là où ils sont le plus efficaces. Nettoyez, rincez et désinfectez toutes les plaies d'abord.

- Infiltrer la dose de RIg directement dans la plaie / les plaies (ou près du site d'exposition si l'on ne voit pas la morsure) et dans les tissus avoisinants, que la blessure soit récente ou non.
- S'il y a plusieurs plaies, divisez la dose de RIg dans des seringues distinctes et utilisez une aiguille différente pour chaque plaie.
- Dans la mesure du possible, infiltrer la dose COMPLÈTE de RIg dans la ou les plaies et dans les tissus avoisinants (selon la posologie établie ci-dessus).
- Si le volume calculée de la dose de RIg ne suffit pas à infiltrer toutes les blessures, la dose de RIg (particulièrement HyperRAB ou Imogam) peut être diluée dans la solution indiquée sur l'étiquette du produit de façon à obtenir suffisamment de RIg pour toutes les plaies.
- Dans certaines régions du corps (p. ex. les doigts), il faut infiltrer la dose de RIg avec soin afin d'éviter d'exercer une pression accrue dans le compartiment tissulaire.
- S'il n'est pas possible d'infiltrer la RIg au complet dans les plaies, injectez le reste de la dose de RIg par voie intramusculaire (vous pouvez le faire dans le membre atteint), mais **réservez un membre exempt de RIg, dans lequel le vaccin antirabique pourra être administré.**
- Si vous n'arrivez pas à trouver la plaie (p. ex. contact avec une chauve-souris, plaie cicatrisée), toute la dose devra être injectée par voie intramusculaire. **Réservez toutefois un membre exempt de RIg, dans lequel le vaccin antirabique pourra être administré.**

Vaccin antirabique

- Le vaccin antirabique ne doit JAMAIS** être administré dans la même région du corps que la RIg.
- Administrez le vaccin par voie intramusculaire dans le muscle deltoïde ou dans la face antérolatérale de la cuisse, **loin** du site d'administration de la RIg et de préférence dans un autre membre.
- Il ne faut JAMAIS administrer le vaccin dans la région fessière.*
- Chez les nourrissons et les jeunes enfants, il est préférable d'injecter le vaccin dans la face antérolatérale de la cuisse.

Calendrier

Immunoglobuline antirabique (RIg)

- La RIg doit idéalement être administrée le jour zéro (0), au moment de l'injection du vaccin antirabique.
- Il n'est pas recommandé d'administrer une RIg si plus de 7 jours se sont écoulés depuis la première dose du vaccin antirabique, car elle pourrait nuire à la production d'anticorps.
- L'administration d'une dose de RIg supérieure à la dose recommandée selon le calcul indiqué plus haut peut aussi nuire à la production d'anticorps.
- La RIg est fournie en flacons de 1 ml ou de 2 ml. SPO fournira le nombre approprié de flacons selon le calcul de la dose indiqué à la page 1 en fonction du poids subjectif du sujet. *Veillez vérifier le poids du patient.*

Vaccin antirabique

Amorcez la PPE contre la rage le plus tôt possible après l'exposition, après évaluation. Administrez les doses recommandées selon le calendrier ci-dessous. Respectez ce calendrier pour instaurer le plus rapidement possible la protection nécessaire. Expliquez au patient qu'il est primordial qu'il se présente pour l'administration de toutes les doses du vaccin aux intervalles prévus. Une dose administrée *avant que* l'intervalle minimal ne soit écoulé n'a pas d'effet et doit être répétée. L'administration *tardive* d'une dose retarde l'instauration de la protection et le calendrier d'administration des doses suivantes doit être ajusté pour respecter les intervalles minimaux.

Tableau 1. Calendrier de PPE par vaccin antirabique

Numéro de dose	Intervalle minimal avec la dose précédente	Dose de vaccin
1 (jour 0)	S.O.	1,0 ml
2 (jour 3)	3 jours	1,0 ml
3 (jour 7)	4 jours	1,0 ml
4 (jour 14)	7 jours	1,0 ml
Les sujets immunodéprimés, prenant de la chloroquine ou un autre antipaludique ou pour lesquels le calendrier ci-dessus n'a pas été respecté pourraient avoir besoin d'une 5 ^e dose. Il pourrait être utile de vérifier les titres d'anticorps pour déterminer si une 5 ^e dose est nécessaire.		
5 (jour 28)	14 jours	1,0 ml

DOCUMENTATION : Il faut tenir un registre exact de l'administration de RIg et du vaccin antirabique en consignait le nom du produit, la date et l'heure de l'administration, la dose, les sites d'administration, les voies d'administration, les numéros de lot et les dates d'expiration.

Renseignements supplémentaires :

- Consultez le [Guide canadien d'immunisation](#), et trouvez le « Vaccin contre la rage » dans la « Partie 4 – Agents d'immunisation active » et consultez la « Partie 5 – Agents d'immunisation passive ».
- Consultez les [Lignes directrices concernant la gestion des cas d'exposition présumée à la rage](#) de Santé Ontario
- Faites une recherche à l'aide du mot-clé « rage » sur les sites www.santepubliqueottawa.ca et <http://santepubliqueontario.ca/>.

Communiquez avec Santé publique Ottawa au 613-580-6744 (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30) ou composez le 3-1-1 après les heures d'ouverture, les fins de semaine et les jours fériés.